

Coup d'œil retrospectif sur le « Mesvinien »

par M. L. VAN DAMME.

Le terme « Mesvinien » appartient en propre à la préhistoire belge. Il fut créé par M. E. Delvaux pour désigner des silex de type paléolithique trouvés en 1867, lors de la construction du chemin de fer de Mons à Binche, dans la tranchée de Mesvin (Hainaut). Voici, telle qu'elle fut relevée à ce moment, la coupe de la tranchée de Mesvin, entre la vallée du By et celle du ruisseau de Nouvelles (1).

Extrémité orientale. altitude 62 m. 50.

- a) terre à briques (limon jaune non calcaireux).
- b) Ergeron (calcaireux) avec minces lits de fragments de silex.
- c) dépôt caillouteux avec ossements de mammoth, de *R. tichorhinus*, *Ursus* sp. et silex taillés.
(Ce dépôt était constitué à sa partie supérieure par des amas de galets de craie et de fragments de silex ; à sa partie inférieure par un cailloutis de silex anguleux et subanguleux avec de rares galets de silex et de nombreux galets de craie).
- d) sable landénien.
- e) craie sénonienne avec bancs de silex, en place.

La faune rencontrée dans le cailloutis c) ne laissait aucun doute sur son âge quaternaire. Il fut considéré comme la base du pléistocène, la couche inférieure, formée d'éléments landéniens, étant attribuée au Landénien supérieur (tertiaire inférieur).

Des silex taillés intentionnellement furent également trouvés dans le cailloutis c). Ils constituaient, pour cette époque, des formes nouvelles, assez frustes et peu caractéristiques, les bifaces étaient rares, mais non complètement absents.

Par la suite, semblable industrie fut reconnue par M. Neyrinck à divers niveaux dans les terrains d'alluvion du bassin de la Haine, mélangée à des bifaces considérés, à cette époque, comme *chelléens*.

Une étude très approfondie des terrains qui contenaient cette industrie nouvelle fut faite par MM. Cornet, Houzeau et Briart, qui présentèrent un rapport sur ce sujet au congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de 1872 (1). La taille intentionnelle des silex soumis à l'examen des préhistoriens présents fut admise sans contestation ; ils furent attribués à l'âge du mammoth et dénommés « Mesviniens » du lieu de leur première rencontre.

M. E. Delvaux justifie comme suit l'emploi de ce terme nouveau : (2)

« Dans le courant de 1885, nous avons présenté à la Société d'anthropologie de Bruxelles, des instruments grossiers en silex, irrégulièrement taillés, dont la découverte a nécessité la création d'un terme nouveau destiné à prendre la tête de la nomenclature de M. G. de Mortillet. Ces silex, que nous avons appelés « Mesviniens » nous les considérons comme les plus anciens vestiges du travail de l'homme recueillis en Belgique et dans l'Europe occidentale ».

Le « Mesvinien » était donc considéré alors comme pré-chelléen (3).

Pendant les années qui suivirent, les recherches et les études dans les dépôts quaternaires du Hainaut continuèrent. En 1887, M. Cels signala à la Société d'anthropologie de Bruxelles (4) la découverte de silex taillés de type mesvinien dans les dépôts tertiaires de Spiennes et de St Symphorien. Des trouvailles de l'espèce furent également faites par MM. De Munck, Rutot et autres, dans les sables verts considérés alors comme landéniens (éocène, tertiaire) (5).

C'était là un fait nouveau, d'une importance considérable ; l'ancienneté de l'homme en était reculée à la base du tertiaire.

La communication de M. Cels fit l'objet d'une longue discussion : certains membres se prononcèrent pour la taille intentionnelle, mais réservèrent l'âge du gisement, d'autres nièrent qu'il en fut ainsi à raison de la grande ancienneté des dépôts qui les renfermaient et qui étaient rapportés au landénien (éocène inférieur-tertiaire).

Cette dernière manière de voir fut aussi la conclusion du rapport des géologues chargés de l'examen sur place de ces dépôts (6).

La question en était là, lorsque M. Michel Mourlon fut chargé par le Service de la carte géologique de Belgique du levé des terrains quaternaires. Il exécuta à cette fin, en Campine de nombreux sondages atteignant jusque 80 mètres de profondeur qui lui permirent d'ajouter et de faire admettre, un nouveau terme au quaternaire inférieur de nos régions : le « moséen marin » étage le plus ancien du quaternaire de la Belgique (7).

L'attribution au quaternaire des sables marins Moséens dits « sables de Moll » acceptée à ce moment par notre service géologique ne fut pas admise par tous les géologues : M. le professeur Leriche rangea ces sables dans le Pliocène Supérieur (Amstelien) soit dans le tertiaire final (8).

En 1929, le Conseil Géologique s'est rallié à cette manière de voir, la couche caillouteuse du Moséen de Mourlon restant cependant classée à la base du pléistocène (9).

Le plus intéressant pour l'étude de « mesviniens » fut que M. Mourlon s'attacha également à rechercher quels étaient, dans les autres parties de la Belgique, les dépôts fluviaux qui semblaient pouvoir être considérés comme synchroniques du moséen localisé en Campine.

Le mémoire qu'il présenta en 1900 à la Soc. géologique de Belgique (10) sous le titre : « Essai d'une monographie des dépôts marins et continentaux du quaternaire moséen de Belgique » fait connaître le résultat de ses études dans la Hainaut aux environs de Spiennes.

Nous emprunterons à ce remarquable travail les indications qui suivent sur les couches à silex mesviniens.

Examinons d'abord la coupe de la première carrière Quintens à Spiennes, coupe relevée en mai 1889.

a)	terre à briques	}	5 m. 20
b)	ergeron		
c)	couche graveleuse avec silex chelléens et mesviniens et cailloux roulés		0,10
d)	Sable ou limon argilo-sableux, jaune, stratifié		0,55
e)	argile plastique noirâtre		0,10
f)	sable gris-verdâtre avec quelques cailloux roulés		0,40
g)	sable gris-blanchâtre et gris jaunâtre présentant une stratification entrecroisée de glauconie et de gravier avec quelques cailloux et des silex taillés mesviniens, plus ou moins roulés		0,35
h)	sable silicifère, très glauconifère, noir et vert à la surface renfermant quelques silex corrodés et des silex taillés mesviniens		0,50
i)	sable gris-blanchâtre sans cailloux ni gravier renfermant à la partie supérieure des silex taillés mesviniens non roulés		0,80
j)	Conglomérat de silex roulés avec silex taillés mesviniens		0,70
k)	Craie brune phosphatée avec niveaux de silex en place		...

On remarque que des silex taillés du type mesvinien de Delvaux sont rencontrés dans le cailloutis de base j) attribué au moséen continental et dans les couches qui le surmontent, lesquelles sont rapportées au Campinien par M. Mourlon. A la partie supérieure de ce dernier terrain se rencontre un gravier c) contenant des silex considérés par lui comme chelléens suivant les idées qui avaient cours à ce moment.

J'aurai tantôt l'occasion de revenir sur cette attribution qui faisait de l'industrie mesvinienne une industrie pré-chelléenne d'accord en cela avec l'avis de M. Delvaux (2).

La coupe suivante de la deuxième carrière Quintens un peu au nord de celle qui vient d'être décrite confirmait les remarques faites précédemment :

- a) terre à briques,
- b) ergeron,
- c) cailloux roulés à deux niveaux séparés par du sable jaune avec silex chelléens,

- d) sable noir silexifère avec silex mesviniens,
- e) banc de silex fendillés et de débris roulés,
- f) tufeau de St Symphorien,
- g) craie brune.

De l'avis de M. Mourlon, la matière de tous les silex « mesviniens » proviendrait des bancs de silex de la partie supérieure de la craie phosphatée (cp 4 b.) craie supérieure à la craie (à silex gris) de Spiennes (cp 4 a.) exploitée par les néolithiques de Spiennes.

Avant d'examiner la coupe de la carrière Hélin à Spiennes, d'où M. Rutot a tiré de nombreuses séries de silex mesviniens, revenons un instant aux couches considérées comme landéniennes dans la coupe de Mesvin et dans les gisements découverts par MM. Cels, De Munck, Rutot et autres.

Bien que la commission dont j'ai parlé, considérant l'âge tertiaire inférieur du gisement, n'ait pas cru pouvoir admettre la taille intentionnelle des silex y rencontrés, cette dernière avait conservé des partisans. A part la patine, ces silex ne différaient en rien des silex mesviniens dont la taille intentionnelle avait été admise. De nombreuses hypothèses furent faites au sujet de la présence de silex taillés dans les dépôts landéniens. Il serait trop long de les rappeler. Aucune d'elles, d'ailleurs, ne donnait complètement satisfaction (11).

L'étude des couches à silex mesviniens poursuivie par M. Mourlon modifia les idées de l'époque sur l'âge de ces couches considérées jusqu'à ce moment comme landéniennes et l'amena à les comprendre dans le pléistocène inférieur (campinien et moséen). Dans le mémoire cité précédemment, il s'exprime ainsi à leur sujet : « quant aux sables verts silexifères sous-jacents (au dépôt caillouteux) le fait seul d'y trouver, presque partout, des silex taillés ne permet plus de les rapporter au landénien » et ses conclusions sont que : « les sables et conglomérats à silex mesviniens sont bien formés d'éléments landéniens mais que ceux-ci ont été déplacés et remaniés à une époque géologique dont l'âge reste à déterminer, antérieur toutefois aux dépôts caillouteux de la base du quaternaire diluvien et qu'ils sont, par conséquent probablement moséens ».

En 1925, M. J. Cornet publia sur ce même sujet (12) une étude dans laquelle, s'appuyant sur des recherches effectuées dans la sablière d'Élouges (Hainaut) dont il fournit une coupe très détaillée, il établit, sans conteste, que « les sables attribués au landénien en raison de leurs éléments lithiques, constituent, en réalité, un type fluvial nouveau pour la région ; qu'ils sont certainement plus récents que l'Yprésien et même que le Diestien et qu'ils doivent être considérés comme pléistocènes. Dans leur ensemble, ces dépôts pléistocènes (situés à la côte 75) semblent dater de la transgression milazienne de M. Ch. Depéret ».

Cette attribution étant actuellement admise, l'argument stratigraphique qui constituait l'objection la plus fondée contre la taille intentionnelle des silex de type mesvinien rencontrés dans ces couches perd toute pertinence.

Venons-en à la carrière Hélin et disons, en passant, que la carrière dite « Hélin » est celle numérotée 1 des carrières Quintens étudiée en 1889 par M. Mourlon. Cette appellation nouvelle provient d'un changement de propriétaire, les coupes ayant toutefois été prises à des époques différentes. On sait que des coupes de l'espèce varient fréquemment, dans leurs détails, suivant l'avancement des travaux.

Voici la coupe publiée par M. Rutot en 1892 (13) :

a) terre à briques	1,00
b) ergeron très stratifié dépourvu de gravier de base	1,50
c) limon grisâtre, uniformément argileux, stratifié avec petits nodules de craie	} 1,20
d) gravier de base du limon c) avec silex taillés (chelléens et mesviniens)	
e) lit de sable jaune	0,10 à 0,20
f) lit tourbeux, noir, à dents de cheval (de Munck)	0,02
g) sable vert, un peu argileux, (glaise de Ladrière)	0,25
h) sables fluviaux, irrégulièrement stratifiés, à allure ravinante avec linéoles de glauconie et de gravier, silex et silex taillés	0,70
i) sable plus régulièrement stratifié avec silex taillés (landénien soliflué)	0,30
j) gros lit de silex dont la plupart sont taillés ou portent des traces de percussion intentionnelle, arêtes généralement émoussées	0,30
k) craie brune phosphatée	

En 1911, au congrès de Malines, M. Rutot a fait connaître que l'industrie dite « chelléenne » de Spiennes ne présentait pas le vrai type chelléen mais une industrie fortement évoluée en marche vers l'acheuléen (14). La même remarque doit être appliquée aux silex chelléens dans les coupes empruntées à M. Mourlon. Ces silex sont *acheuléens*, peut être même vieux-moustériens.

Ainsi comprise, l'industrie mesvinienne devient une industrie pré-acheuléenne ou mieux chelléo-acheuléenne.

M. Faguet, dans un chapitre relatif à l'industrie dite « clactonienne » qu'il a introduite dans la « Préhistoire » de M. Capitan, situe cette nouvelle industrie entre le chelléen et l'acheuléen (15). D'autre part, M. Breuil assimile la partie la plus ancienne de notre industrie mesvinienne à cette même industrie clactonienne (16) ce qui lui enlève définitivement son caractère d'industrie préchelléenne.

D'ailleurs, ainsi que le constate M. Capitan, le chelléen est rare en Europe. Il n'est pas représenté en Belgique en tant que chelléen typique.

M. Commont (17) dit en parlant du chelléen typique, qu'il est caractérisé par des coups de poing à talon épais de divers types qu'il n'a pas rencontrés en Belgique. Il ajoute que ces coups de poing sont associés à un petit outillage varié. La faune comprend un *elephas antiquus* de forme très archaïque, le cerf élaphe, etc. Cette faune chaude n'a laissé que peu de traces en Belgique : une dent d'*E. antiquus* et quelques ossements rapportés dubitativement à cet animal (18) ont été trouvés à Mesvin.

A mon avis, on peut voir dans certains silex mesviniens des cailloutis moséens de base le petit outillage, les instruments de fortune de nos peuplades chelléennes, mais ce chelléen est vraisemblablement moins ancien que celui dont M. Commont a fixé la position stratigraphique et les caractéristiques (17). Il se rapproche plutôt de l'Acheuléen.

On sait aujourd'hui, que des silex taillés d'un seul côté se rencontrent très souvent dans le chelléen et s'y trouvent parfois exclusivement (19 et 20). Il en est de même dans l'acheuléen.

Jetons un coup d'œil sur un dernier gisement, celui dit « du Moulin de Haine St Pierre » reconnu d'abord par M. Depuydt dans le talus ouest d'un chemin creux aboutissant à un gué de la Haine très anciennement utilisé (21).

Ce gisement présente (d'après M. Rutot) (22) (pp. 263).

A. — terre végétale.

Limons jaunes d'apparence un peu hétérogène dans les parties les moins épaisses, plus homogène dans les parties épaisses (limons hesbayens) 2 à 4 m.

B. — Sable blanchâtre grossier, très irrégulièrement stratifié, très pointillé de lignite en fragments plus ou moins volumineux et de débris crayeux (Campinien) 0 m. 40

C. — Cailloutis de silex plus ou moins volumineux, plus ou moins anguleux, avec silex taillés (Moséen) 0 m. 30

D. — Craie blanche fortement durcie, avec gros blocs de silex brun foncé en place (Sénonien inf.) 0 m. 30 ?

L'industrie trouvée dans le cailloutis C. est « l'industrie mesvinienne dans son plus grand état de pureté » dit M. Rutot (22) (pp. 269).

Par la suite, les études sur le mesvinien subirent chez nous un temps d'arrêt. En France, M. Commont aidé de M. Koslowsky reprit ses recherches dans les graviers de la vallée de la Somme et ses constatations aboutirent à une classification plus rigoureusement exacte des industries primitives.

Ses conclusions peuvent être appliquées aux dépôts pléistocènes de nos vallées, compte tenu de l'absence du loess ancien en Belgique (29). Le mélange des industries qui se remarque dans nos dépôts mesviniens est

actuellement attribué aux conséquences d'un phénomène sur lequel l'attention des géologues a été plus spécialement attirée (26). Il s'agit de la solifluxion, phénomène lent de glissement (« creeping » des Anglais) que les travaux de J. C. Anderson ont mis en lumière (23, 24 et 25) et auquel nos couches pléistocènes ont dû être fortement soumises.

En effet, les conditions physiques qui accentuent ces déplacements se trouvaient réunies à l'époque mesvinienne. M. J. Cornet dit que le creeping spontané des matériaux terreux et pierreux superficiels est particulièrement remarquable dans les régions subpolaires (en dehors des surfaces occupées par la glace) (25). Elle rencontre dans les régions froides l'optimum des conditions climatiques nécessaires (alternance de gel profond et de dégel lent).

Il est donc probable qu'au cours des périodes glaciaires du début du quaternaire, la solifluxion acquit une importance considérable dans nos régions (26). C'est à cette cause qu'il convient d'attribuer, tout au moins en majeure partie, l'allure tourmentée des dépôts sableux et pierreux où se rencontre l'industrie mesvinienne.

On est d'ailleurs de plus en plus porté à y voir l'origine des éolithes, rencontrés en si grande abondance dans nos couches pléistocènes anciennes et si souvent confondus avec les véritables silex mesviniens.

Au point de vue morphologique, le groupe mesvinien présente deux aspects différents qu'il est souvent difficile de dissocier par le fait qu'on les trouve ordinairement mélangés, les couches contenant cette industrie étant toujours des dépôts fortement remaniés ou soliflués.

L'un de ces aspects comprend des éclats épais, mal définis, à plans de frappe non préparés (27) et portant des traces d'accommodation ou des esquillements qu'on peut attribuer à l'usage. On y rencontre aussi des bifaces acheuléens et des instruments ou outils pré-acheuléens. Ils sont toujours fortement roulés et, parfois, concassés. Ces silex constituent la partie la plus ancienne de notre industrie mesvinienne. C'est l'équivalent du clactonien anglais, nettement antérieur à l'acheuléen (28).

Le second de ces aspects constitue une industrie caractérisée par des éclats épais, souvent larges, provenant d'un nucleus à plan de frappe préparé et montrant sur les bords des retouches opérées par percussion, ce qui donne des esquilles courtes et serrées. Ils sont généralement peu roulés. C'est l'industrie la moins ancienne.

Dans l'ensemble, les silex mesviniens appartenant à ce type s'apparentent avec les types Levalloisiens français, mais ils sont moins réguliers; sans doute sont-ils un peu plus anciens. Il semble, dit M. Breuil (27) « qu'on soit en présence d'une transition de l'industrie clactonienne à l'industrie levalloisienne. C'est à ce faciès que l'on pourrait appliquer, si l'on veut le conserver, le nom d'industrie mesvinienne.

BIBLIOGRAPHIE

- 1) CORNET F. et BRIART A. — L'homme de l'Age du Mammouth dans la Province du Hainaut.
C. R. du Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques. 6^e session, Bruxelles 1872, pl. 29, fig. 4, pp. 266.
BRIART A., CORNET F., HOUZEAU DE LEHAIE A. — Rapport sur les découvertes géologiques et archéologiques faites à Spiennes en 1867.
Mémoires et publ. de la Soc. des Sciences du Hainaut, 3^e série, T. II, 1868.
(réimprimé en 1872 à l'occasion du Congrès d'anthrop. et d'archéol. préhist. de Bruxelles. — 6^e session 1872, 1 broch. 2 pl. Mons, Imp. H. Manceaux, 1872).
- 2) DELVAUX E. — Sur un terme nouveau du quaternaire inférieur observé en Belgique. — Bⁱⁿ Soc. d'Anthropologie de Bruxelles, T. VI, 1887 - 1888, pp. M, 75 - 105.
- 3) DE MUNCK EM. — Les silex mesviniens sont-ils d'une époque antérieure à l'industrie chelléenne ? Bruxelles, Imp. Vromant A. et C^{ie}, 1890.
- 4) Bulletin de Soc. d'anthropologie de Bruxelles. T. VI, 1887-88, pl. XV et XVI.
- 5) DE MUNCK EM. — Silex recueillis dans le Landénien remanié, inférieur aux dépôts à silex mesviniens de St Symphorien. — Bⁱⁿ Soc. d'Anthropologie de Bruxelles, T. XIX, 1901.
- 6) Rapport de MM. DELVAUX E. et HOUZEAU A. — « Sur l'état des terrains dans lesquels M. Cels a trouvé des silex taillés par l'homme tertiaire en Belgique ». — Bull. Soc. d'anthropologie de Bruxelles, T. VI, 1887-1888, p. 188.
- 7) Légende de la carte géologique de Belgique dressé par ordre du Gouvernement à l'échelle du 40.000^e. — Annales de la Soc. Géologique de Belgique, T. XXVIII, 1900-01, pp. B 105.
- 8) LERICHE M. — Sur l'âge des sables de Moll. — Bⁱⁿ de la Soc. Belge de géologie, T. XXVII, p. 92-95, 1913.
- 9) Légende générale de la carte géologique détaillée de la Belgique. 1929. Annales des Mines de Belgique, T. XXX, 1^{re} livraison. 1929.
- 10) Annales de la Soc. Géologique de Belgique, T. XXV bis, 1899-1900, pp. 165. Bull. de l'Académie royale de Belgique, 3^e série, T. XVII n^o 6, pp. 499-516, 1889.

- 11) DELVAUX E. — Compte-rendu de l'excursion de la Soc. d'Anthropologie de Bruxelles à Mesvin et à Spiennes. Bⁱⁿ Soc. d'Anthrop. de Bruxelles, T. IV, 1885-86.
- 12) J. CORNET. — Sur des dépôts fluviaux pléistocènes confondus avec le landénien continental. Annales de la Soc. géologique de Belgique. T. XXXXVIII. Bull. p. 307-310, 1924.
Id. id. Bⁱⁿ Académie R. de Belgique. Classe des Sciences, 4-7-25 n^o 7-8, pp. 281-291.
- 13) RUTOT A. — Compte-rendu de l'excursion dans le quaternaire du nord de la France et du sud de la Belgique. Bull. Soc. Belge de Géologie. T. VI. M. 30-100, 1892.
DE MUNCK EM. — Note sur la concordance avec les diverses assises du terrain quaternaire de Mons et celles du quaternaire du Nord de la France. Bull. Société Belge de Géologie. T. V, 1891, pp. 165-174.
DE MUNCK EM. — Le quaternaire des plaines du Hainaut. C. R. du Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques. 12^e session. Paris, 1900.
- 14) RUTOT A. — Mise au point du mémoire intitulé : Le préhistorique dans l'Europe centrale. C. R. du XXII Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique. Malines 1911.
- 15) L. CAPITAN. — La Préhistoire édition revue et augmentée par M. Faguet, 1931.
- 16) BREUIL H. — Le clactonien et sa place dans la chronologie. Bulletin Soc. P. F. n^o 4, 1930.
- 17) COMMONT J. — La chronologie et la stratigraphie des dépôts quaternaires de la vallée de la Somme. — Annales Soc. Géologique de Belgique. T. XXXIX, 1-B 156-178, 1912.
- 18) LEMONNIER A. — Découverte d'une molaire d'E. antiquus et de restes d'espèces quaternaires dans les alluvions de la commune de Mesvin. Annales Soc. Géologique de Belgique. T. XVIII, pp. 90-94, 1898.
- 19) BOULE M. — Les hommes fossiles, 2^e éd. 1923, p. 162.
- 20) D'ACY E. — Silex préhistoriques de la station de Chelles. — Bⁱⁿ Soc. d'Anthropologie de Paris, 1884.
- 21) DEPUYDT M. — Notes et constatations relatives à des gisements de silex taillés découverts sur le territoire des communes de Haine St Pierre, Ressaix, Epinois, etc. Bull. Soc. anthropologie de Belgique. T. XVII, p. 98, 1898-99.
- 22) RUTOT A. — Sur l'âge des silex taillés découverts sur le territoire des communes de Haine St Pierre, etc. Bull. Soc. d'anthropologie de Belgique. T. XVII, p. 231, 1898-99.

- 23) J. C. ANDERSON. — Solifluxion. — *Journal of Geology*. Vol. XIV, 1906, n° 2 p. 91.
 - 24) P. FOURMARIER. — Observations sur le cheminement des dépôts superficiels. *Annales Soc. Géologique de Belgique*. T. XXXXII, 1919, pp. B 170.
 - 25) J. CORNET. — Sur la solifluxion. — *Annales Soc. Géologique de Belgique*. T. XXXXV. p. B. 275, 1922.
 - 26) BREUIL H. — De l'importance de la solifluxion dans l'étude des terrains quaternaires de la France et des pays voisins. — *Revue de Géographie physique et de Géologie dynamique*. Vol. VII, fasc. 4, 1934.
 - 27) BREUIL H. — *Préhistoire*. T. I, fasc. II. — Les industries à éclats du paléolithique ancien. I. Le Clactonien. 1932, p. 172.
 - 28) Id. id. id. 1932, p. 173.
 - 29) BREUIL H. et KOSLOWSKI. — Etudes de stratigraphie paléolithique dans le N. de la France, la Belgique et l'Angleterre. *L'Anthropologie*. T. XXXXIV, 1934. p^r la Belgique, pp. 249-290.
-